

**Réunion du conseil de quartier Faubourg de l'Arche  
du 12 octobre 2015 à 20h  
Compte-rendu synthétique**

**PRESENTS**

Elus

Marie-Pierre LIMOGÉ, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique  
Marion JACOB-CHAILLET, adjointe au Maire déléguée au quartier Faubourg de l'Arche, Présidente du conseil de quartier Faubourg de l'Arche  
Serge DESEMAISON, adjoint au Maire Sécurité, prévention de la délinquance, anciens combattants et Mémoire de la Nation

Représentants de la vie locale

Alexandre BAUME, Philippe BIRKENSTOK, Christophe BRESSY, Jérémy BROUILLAUD, Jean-Paul CASANOVA, Céline CHICHA, Sandrine COHEN-SOLAL, Isabelle CROVILLE, Pascal DAUTHUILLE, Marcelle DI STEFANO, Nathalie DUTANG, Christelle FAVARD, Nathalie FAYOL, Jean GUEUDET, Laure GRYNBAUM, Corinne MAUREL, Olivier MARMAGNE, Nicole POZZI, Catherine RUFFIN.

**ABSENTS**

Représentants de la vie locale

Guillemette ALEZAIS, Jawad BOU ANTOUN, Béata CHEVAL, Gilles DESMIER, Quentin GHESTEMME, Abdelkrim LEMGHAIRBAT, Emilienne M'BANZA, Pascal MINGUENAUD, Anne-Marie MONEGIER du SORBIER – GUILLAUT, Danièle RIOU-VUAGNEUX, Dawuth SAUVERIN, Yassir ZIANI.



Fonctionnaires

Gérald CHIROUZE, Directeur Général des Services Techniques  
Nancy JOSEPHAU, Directeur du service de la prévention délinquance CSLPD  
Karim OUADOUDI, Responsable pôle cohésion sociale- insertion quartiers, Référent ville du dispositif des médiateurs de nuit  
Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général  
Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers  
Vanessa MANIERE, Responsable Démocratie Locale – Grands Projets

Madame Marion JACOB-CHAILLET ouvre la séance du conseil de quartier. Elle déroule l'ordre du jour en précisant qu'il est prévu, à la fin de la réunion, un temps d'échange avec le public de 30 minutes.

Elle désigne une secrétaire de séance madame Isabelle CROVILLE

## I. Présentation de la Direction de la Prévention de la Délinquance – CSLP

Madame Nancy JOSEPHAU présente les missions et les objectifs de la Direction de la Prévention de la Délinquance.

Sa mission est de mettre en œuvre des actions de prévention collectives et individuelles afin de prévenir l'émergence et l'enracinement de la délinquance, de coordonner le partenariat dans le but de faire émerger des solutions durables aux troubles de la tranquillité susceptibles d'altérer le cadre de vie des courbevoisiens et de faire la promotion de la citoyenneté et de l'accès au droit pour tous.

Elle est composée de différentes structures :

### Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

- ⇒ Instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité autour desquelles doivent se mobiliser les institutions et les organismes publics comme privés concernés (assurer une meilleure articulation des actions de prévention et de sécurité, les suivre, les évaluer et apporter des pistes de solution partagées aux problèmes identifiés sur la commune).
- ⇒ Présidé par le Maire, il est également composé du Préfet, du Procureur de la République, d'élus, de chefs de service de l'Etat et de représentants de professions confrontées aux manifestations de la délinquance. Il se réunit une fois par an.

### Le Point d'Accès au Droit (PAD)

- ⇒ Lieu d'accueil des usagers rencontrant des problèmes juridiques ou administratifs afin de les orienter vers des professionnels travaillant en partenariat avec la Préfecture, le Conseil Départemental d'Accès au Droit, Le Barreau des Hauts-de-Seine, et des associations spécialisées.

### Le Pôle « Education Prévention et Insertion » (E.P.I)

- ⇒ Action sur le suivi et l'accompagnement des jeunes de 12 à 26 ans de la commune.
  - Accompagnement à l'insertion et l'orientation professionnelle et sociale.
  - Rencontre dans la structure et sur le terrain (quartiers, structures jeunesse,...) pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et de leurs démarches en lien avec l'insertion.
  - Gestion du dispositif des Travaux d'Intérêts Général (TIG) au sein de la ville : il s'agit d'une alternative à l'incarcération.
- ⇒ Actions de prévention et d'insertion sociale et professionnelle avec des visées citoyennes
- ⇒ Actions de prévention dans les différents collèges de la ville sont menées.

## Le Pôle « Prévention et gestion des conflits »

⇒ Compétence pour intervenir dès que des bruits de comportements occasionnent des conflits entre voisins.

## Le Pôle « Cohésion Sociale et insertion » (C.S.I)

⇒ Zoom sur la médiation de nuit

Suivie par le responsable du pôle appelé référent ville, l'équipe de médiation de nuit assure une présence préventive, bienveillante et apaisante dans les rues de Courbevoie. En réponse aux problèmes sociaux nocturnes signalés à la Ville, ils exercent auprès de la population une médiation de proximité sécurisante sur l'espace public chaque jour dans les rues de la ville de 19h à 1h, du mardi au samedi. Leurs missions consistent à prévenir l'aggravation de conflits liés aux incivilités (rassemblements perturbant la tranquillité des riverains, conflits de voisinage liés à des bruits de comportement, etc...), à signaler toutes dégradations du cadre de vie observées lors de leurs déambulations et à diffuser des valeurs civiques comme le respect de la tranquillité, des règles de vie collective, etc.

⇒ Après cette présentation, les intervenants répondent aux interrogations des conseillers de quartier :

- ✓ Priorités : place Raphael, place des trois frères Lebœuf
- ✓ Monsieur DESEMAISON rappelle que la délinquance est contenue à Courbevoie. Les effectifs de police font face à des problématiques liées à la tranquillité publique. Il rappelle la distinction entre police municipale et police nationale. Les deux polices travaillent ensemble et mutualisent leurs actions sur certaines opérations.  
Si un retour concluant est observé, l'équipe des médiateurs pourrait être renforcée.
- ✓ Troubles diurnes : appeler la police municipale ou la police nationale, sinon faire le 17 (en fonction de la situation, l'une ou l'autre police sera amenée à intervenir)
- ✓ Troubles lors de la période estivale : opération de sensibilisation au civisme ; attention à ne pas faire le constat d'une année sur la seule période estivale
- ✓ Hôtel Adagio : les responsables ont été convoqués mais certains appartements sont en copropriétés ; une intervention a eu lieu place Raphael.
- ✓ Les médiateurs peuvent-ils entrer dans les copropriétés : l'autorisation est possible sur réquisition transmise par le syndic (autorisation de l'assemblée générale).
- ✓ Chemin Pierre de Ronsard, attroupements tous les week-ends au niveau de la rampe pompier ; les médiateurs peuvent-ils intervenir ?
- ✓ Chiens dangereux : verbalisations difficiles

## II. Point sur le marché du Faubourg de l'Arche

Marion JACOB-CHAILLET effectue un retour sur le marché installé dans le quartier Faubourg de l'Arche depuis le 4 septembre dernier, en présence du prestataire suite auquel une discussion s'engage sur différents sujets :

- ✓ Les prix : chaque commerçant est indépendant, la concurrence modèrera les prix. Par ailleurs un équilibre se crée, tous les produits ne sont pas plus chers qu'ailleurs.
- ✓ Le marché est complet, y-a-t-il matière à l'agrandir ? Une réflexion sera menée au printemps.

### III. Point sur la planification des manifestations

#### Le Noël des enfants du Faubourg

Des sapins, implantés près du carrefour de la rue Berthelot et du boulevard de la mission marchand, vont être décorés par les enfants. 3 000 boules seront distribuées dans toutes les écoles maternelles et élémentaires du quartier afin que les enfants les décoorent. Les boules seront ensuite ramassées et installées sur les sapins.

#### Prochaines manifestations : deuxième édition de la Fête des plantes et la Fête du miel

### IV. Questions diverses

- ✓ Implantation d'une caméra avenue Marceau (limite de la Garenne Colombes) et rue des Fauvelles
- ✓ Fuite d'eau dans le parking Marceau
- ✓ Lieu de culte rue des Fauvelles : problème de circulation et de stationnement engendrés
  - La ville assurera au mieux la sécurité aux alentours du lieu de culte lequel entraîne un flux important de personnes
  - Les représentants de l'association des musulmans de Courbevoie interviennent pour expliquer leur volonté pour que ce lieu fonctionne sans générer de nuisances dans le quartier et qu'ils s'appliquent à agir dans ce sens.
  - Serge DESEMAISON se rend sur place très régulièrement.
- ✓ Ecole Alexandre DUMAS : problème de sécurité des enfants sur la voie publique (carrefour dangereux rue de Normandie – rue de Rouen)
- ✓ Travail sur la rue Gaultier : doit devenir un quartier apaisé
- ✓ Square rue Eugène Caron : tapages nocturnes malgré la venue de la police municipale. Les médiateurs pourraient y passer.

La séance est levée à 22h30.

Madame Marion JACOB-CHAILLET  
Adjointe au Maire  
Déléguée au quartier Faubourg de l'Arche

Madame Marie-Pierre LIMOGES  
1<sup>ère</sup> adjointe au Maire  
Déléguée à la démocratie locale  
et à la Ville numérique

Madame Isabelle CROVILLE  
Conseillère de quartier Faubourg de l'Arche  
Secrétaire de séance